

TABLES DES MATIERES

Principales abréviations et acronymes	7
Sommaire	11
Introduction.....	13
Partie 1: Le sources du NOMI : leur ancienneté	17
Titre 1 : Les sources historiques du NOMI	19
Chapitre 1 : L'apparition d'un ordre fiscal international au XX ^e siècle ..21	
Section 1 : Les années <i>twenties</i> des travaux de la SDN : La mise en place des bases du premier NOMI	21
Section 2 : Les années <i>sixties</i> des modèles de conventions de l'OCDE ..24	
Chapitre 2 : L'installation d'un nouvel ordre fiscal international au XXI ^e siècle	27
Section 1 : Les facteurs imposant l'institution d'un nouvel ordre fiscal ..27	
§ 1. L'ébranlement de l'obligation fiscale	34
A. Le territoire anthropologique de l'imposition	36
1. Le territoire fiscal lieu de « capture » des contribuables : sa neutralisation par le numérique	37
2. Le territoire fiscal lieu de clôture des contribuables : son ouverture par le numérique.....	38
B. Le territoire juridique de l'imposition	40
§ 2- L'ébranlement des techniques fiscales	43
A. L'ébranlement des techniques de rattachement territorial de la matière imposable.....	43
1. L'établissement stable déstabilisé	45
2. L'établissement stable rafistolé : la proposition d'un établissement stable virtuel	47
B. L'ébranlement des techniques d'attribution du pouvoir d'imposition : À la recherche d'un nouveau « nexus »	48
1. Les éléments du double choix dans la répartition du droit d'imposer	49

LE NOUVEL ORDRE MONDIAL DES IMPOTS

2. Les contradictions du choix dans la répartition du droit d'imposer : les taxes GAFA boomerang	52
Section 2 : Les étapes de l'institution d'un nouvel ordre fiscal.....	54
§ 1. Les années de préparation de la décennie 2010	54
A. Le plan BEPS en 2015 : ses 15 actions	55
B. Les trois conventions multilatérales	56
1. La convention 1988 sur l'assistance administrative	56
2. La convention 2017 pour la mise en œuvre du BEPS	57
3. La convention pour la mise en œuvre du montant A piler 1	58
§ 2. Les années de décision de la décennie 2020	60
Titre 2 : Les sources organiques.....	63
Chapitre 1 : L'OCDE et son cadre inclusif sur la mise en œuvre du BEPS	65
Section 1 : La méthode de l'OCDE : La diplomatie fiscale	66
Section 2 : La portée des travaux de l'OCDE : droit souple, droit mou, onirique Law	68
Chapitre 2 : Le forum mondial sur la transparence, le G20 et cadre inclusif	71
Section 1 : Le Forum mondial sur la transparence : la structure mère depuis 2000	72
Section 2 : Le cadre inclusif : le chapeau à fumigènes de l'OCDE.....	75
Partie 2 : Les éléments du NOMI : Leur complexité.....	77
Titre 1 : La présentation du contenu du NOMI à deux piliers : sa simplicité apparente	79
Chapitre 1 : Présentation du pilier 1 : la répartition des bases d'imposition entre les États	81
Chapitre 2 : Présentation du Pilier 2 : Un taux mondial minimum d'imposition	87
Section 1 : Champ d'application de l'impôt minimum	87
Section 2 : Les règles GloBE pour l'impôt minimum.....	90
Titre 2 : La compréhension du contenu du NOMI : Son intelligibilité difficile.....	95
Chapitre 1 : L'observation de la complexité	101
Section 1 : Un pilier 1 opaque : La répartition difficile de la matière imposable entre les États.....	101
Section 2 : Un pilier 2 mité : Le taux minimum d'imposition relatif	104

Chapitre 2 : L'explication de la complexité. Le choix politique d'une technique fumigène	107
Section 1 : La solution simple écartée : L'Assiette commune consolidée de l'impôt sur les sociétés	108
§1. Les origines américaines de la technique efficace ACCIS : la <i>formulary apportionment</i> comme clef de répartition du produit de la <i>Corporate income tax</i> entre les États fédérés des États-Unis.	109
§2. Le dispositif technique de l'ACCIS dans la proposition de directive européenne	111
Section 2 : La solution alambiquée retenue : le double fumigène fiscal en double pilier	114
Partie 3 : La mise en œuvre du NOMI : Ses limites	117
Titre 1 : Les limites juridiques de la mise en œuvre du NOMI	119
Chapitre 1: Les limites du champ d'application des textes	121
Section 1 : L'addition des limites à la mise en œuvre de la réforme	121
§ 1. Les limites à l'application du pilier 1 sur le partage des bénéfices imposables	122
§ 2. Les limites à l'application du pilier 2 sur l'imposition minimale	123
A. Les limites <i>ratione personae</i> à l'application de l'impôt minimum	123
1. Les entreprises exclues des règles GloBE	124
a) L'exclusion par principe, en raison du statut des entreprises.....	124
b) Les exclusions par contamination.....	125
2. Les conséquences de l'exclusion des règles GloBE	125
B. Les limites <i>ratione temporis</i> à l'application de l'impôt minimum : les mesures transitoires jusqu'en 2026.....	127
Section 2 : Le résultat de l'addition des limites à la mise en œuvre.....	129
Chapitre 2 : Les limites de la force contraignante des textes portant le NOMI	133
Section 1 : La force contraignante classique : Les trois niveaux de juridicité du NOMI	134
§ 1 La force obligatoire graduelle de la réforme.....	134
§ 2 La force obligatoire maximale de la réforme par intégration dans un traité	136
Section 2 : La force contraignante nouvelle : le mécanisme contraignant du pilier 2.....	138
Titre 2 : Les limites politiques de la mise en œuvre du NOMI	141

LE NOUVEL ORDRE MONDIAL DES IMPOTS

Chapitre 1 : Une double impatience pour la mise en œuvre.....	143
Section 1 : La mise en œuvre impatiente du NOMI par la Commission européenne.....	143
Section 2 : La mise en œuvre du NOMI sous impatience des ONG	144
Chapitre 2 : La double réticence à la mise en œuvre du NOMI	149
Section 1 : La mise en œuvre sous dépendance états-uniennes.....	149
§ 1 La mise en œuvre du pilier 1 : ses difficultés institutionnelles au Sénat décideur.....	150
A. La tradition américaine du double jeu diplomatique.....	151
B. La logique institutionnelle américaine de la prééminence du Sénat.....	152
§ 2 La mise en œuvre du pilier 2 : les difficultés techniques de concordance avec la taxe « GILTI », la <i>Base Erosion Alternative Tax</i> (BEAT) et le régime des <i>Controlled Foreign Rules</i>	153
A. Rappel de l'impôt minimal américain, ou taxe GILTI, « Global Intangible Low-Taxed Income »	156
B. Coordination de la taxe GILTI et de l'impôt minimal OCDE.....	157
Section 2 : La méfiance des États africains devant le NOMI occidental	158
Conclusion : Le nouvel ordre fiscal international <i>Walt Disney</i>	167
Bibliographie.....	181
Annexes.....	191
Déclaration OCDE du 8 octobre 2021.....	191
Projet de résolution révisé du 23 novembr 2022	199
Index	203
Tables des matières	207